

Mémoire sur le projet d'agrandissement du dépotoir de Sainte-Sophie

présenté au Bureau d'audience publique sur l'environnement

**par le Centre de femmes les Unes et les Autres
le 17 décembre 2008**

Mémoire sur le projet d'agrandissement du dépotoir de Sainte-Sophie, géré par Waste Management Inc.

Dans le cadre des audiences publiques du ministère de l'Environnement concernant le dossier d'enfouissement sanitaire appartenant à la compagnie Waste Management Inc., nous trouvons important de vous soumettre notre analyse de la situation pour l'avenir de nos enfants et de notre planète.

1. Présentation de l'organisme

Le Centre de femmes les Unes et les Autres est avant tout un lieu d'appartenance pour les femmes. Le Centre œuvre pour l'amélioration de la qualité et des conditions de vie de toutes les femmes.

Le Centre de femmes les Unes et les Autres s'est doté d'un fonctionnement démocratique qui favorise la participation et l'implication de ses membres. Un conseil d'administration voit à l'application des décisions des membres, de même qu'à la gestion des ressources humaines et financières de l'organisme. L'an dernier, une rencontre réunissant des membres et des participantes du Centre a eu lieu. Lors de cette rencontre, ensemble, nous avons décidé des priorités pour l'année 2008-2009 ; celles-ci sont l'appauvrissement des femmes, l'hypersexualisation et l'environnement.

2. Le contexte et les enjeux

Le site d'enfouissement sanitaire de Sainte-Sophie est en opération depuis 1964. À notre avis, ajouter 27,8 millions de tonnes et permettre la poursuite de l'exploitation du site pour 25 années supplémentaires n'est pas justifié. Nous ne sommes pas convaincuEs que les matières enfouies ne sont pas dommageables pour l'environnement et pour la santé.

Par ailleurs, 80% des déchets enfouis sur le site proviennent de la Communauté du Montréal Métropolitain. Il n'est absolument pas du ressort de notre région de recevoir ces déchets.

3. Nos valeurs

Partout au Québec, les MRC devaient mettre en place la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* qui concerne avant tout l'application des «3RV-E», c'est-à-dire la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation (le compostage) et en tout dernier l'élimination, ce qui implique de «répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.»¹

1- Résumé de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008, p 1

Nous estimons que l'agrandissement du site d'enfouissement est en contradiction avec les principes de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Nous jugeons que les actions de cette Politique qui s'articulent autour de la participation des citoyenNEs et de l'utilisation des matières résiduelles à titre de ressources sont entravées par la facilitation de l'enfouissement pur et simple des déchets.

En effet, le point sur lequel nous insistons est la participation des citoyenNEs, qui devrait être facilitée par le soutien des instances politiques de tout niveau. A titre d'exemple, au sein même de notre organisation, le Centre de femmes les Unes et les Autres, nous avons établi des règles de fonctionnement en cohérence avec nos valeurs et en lien avec les 3 R. Nous participons activement à la collecte sélective en mettant en évidence nos installations pour le recyclage, nous facilitons la récupération des canettes consignées, nous avons nos installations pour le compostage, nous avons changé nos habitudes d'utilisation de papier pour imprimer et nous utilisons du papier récupéré, nous utilisons des serviettes lavables comme essuie-mains, nous utilisons le verso des affiches, etc. En somme, tous les efforts sont mis en place pour conscientiser les femmes qui fréquentent le Centre et pour avoir un impact réel sur l'environnement. Tout ceci a pour effet de réduire considérablement la quantité de déchets envoyés au site d'enfouissement.

Par ailleurs, les actions que nous mettons en place ont un bel effet d'entraînement. Plusieurs femmes se sont prémunies d'installations de compostage, et plusieurs qui ne peuvent composter chez elles apportent leurs déchets à composter au Centre. Également, nous observons une conscientisation de plus en plus grande puisque les femmes échangent très souvent sur les produits écologiques, les Éco-centres, les entreprises «vertes». Aussi, de nombreuses femmes participent maintenant au système d'échanges-entraide que nous avons instauré. Nous constatons, de plus, un nombre croissant de prêts de biens à utilisation «de courte durée ou ponctuelle» tels les vêtements pour bébés, les accessoires pour bébés, les petits électroménagers, les livres, les équipements sportifs. Nous avons également proposé des ateliers en lien avec la préservation de l'environnement, par exemple la fabrication de produits d'entretien ménager biodégradables et le compostage. Nous remarquons surtout, et avec grand bonheur, que nous parvenons à aider les femmes à réellement modifier leurs habitudes. Ceci a pour effet que leurs sacs d'ordures sont de plus en plus petits...

4. Nos inquiétudes

L'agrandissement du site de Sainte-Sophie risque d'avoir un impact négatif. En effet, lors de la première partie des présentes audiences publiques, il ne nous a été aucunement démontré que la quantité croissante des déchets qui seront enfouis sur le site de Sainte-Sophie

n'aura pas d'impact sur l'environnement et la santé. Il n'a pas été démontré que les cours d'eau et les nappes souterraines ne seront pas affectés lors de la dégradation des géomembranes. Il ne nous a pas été également démontré que la seule solution à la gestion des déchets est de faciliter encore l'enfouissement de ceux-ci, et non l'application de la Politique «3RV-E».

5. Nos recommandations

Au niveau national, les plans d'actions pour la gestion des matières résiduelles sont déjà établis. Il appartient à chaque personne de maintenant les appliquer. Les principes qui sont établis reposent toutefois sur un engagement collectif que les citoyenNEs ne peuvent faire seulEs. Toutes les instances doivent participer.

Nous suggérons donc :

- Que les municipalités s'impliquent davantage en facilitant la collecte sélective et en insistant sur la revalorisation des matières résiduelles non dangereuses ;
- Que l'on facilite la récupération des matières dangereuses ;
- Que toutes les bouteilles soient consignées ;
- Que chaque MRC soit dorénavant responsable de la gestion de ses déchets à l'intérieur de son territoire.

Il est aussi impératif que les initiatives diverses dans la responsabilisation et l'incitation à réduire la quantité de déchets soient appuyées et valorisées.

En ce sens, il appartient aussi aux entreprises et aux commerces de s'impliquer :

- En retirant les sacs de plastique des comptoirs de fruits et légumes;
- En éliminant les sacs de plastique aux caisses;
- En proposant d'autres alternatives aux sacs et contenants à usage unique ;
- En implantant des installations de récupération des matières recyclables ;
- En éliminant le suremballage.

Somme toute, avec une meilleure gestion de nos déchets et l'application de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, nous n'avons pas besoin de l'agrandissement proposé. Et avant tout, il est urgent de se conscientiser pour que nos enfants et les générations futures bénéficient d'une planète en santé.